

RAPPORT N° 96/3-09
au Conseil Municipal

1 F prévue
Report BP 95 : 100 000 F
BP 96 : 180 000 F
Chap. D 906 900 132

OBJET

**LANCEMENT D'UNE ETUDE SUR LE SCHEMA DE MISE
EN VALEUR TOURISTIQUE DES HAUTS DE SAINT-DENIS**

Le Conseil Municipal, en séance du 1er mars 1996 a adopté ses orientations budgétaires pour l'année 1996 en matière de développement économique, notamment touristique et de loisirs.

L'un des axes forts de ce développement touristique concerne le Tourisme Vert. Celui-ci prendra appui sur l'exploitation et la valorisation des potentialités touristiques des Hauts de la Commune.

Cette mise en valeur d'une partie du territoire communal doit être partagée par l'ensemble des partenaires publics et privés et nécessite donc l'élaboration d'un schéma directeur de développement touristique des Hauts de la Commune.

La Municipalité se propose ainsi de lancer une étude pour la réalisation de ce schéma de développement, lequel permettrait :

- de réaliser un diagnostic précis du produit touristique "Hauts de Saint-Denis" et d'identifier son positionnement ;
- de mettre en évidence les axes d'une politique de promotion et d'animation de cette zone ;
- de proposer un programme d'aménagement et d'équipement en cohérence avec le positionnement de la future image touristique des Hauts de Saint-Denis ;
- d'identifier et de coordonner les interventions des différents partenaires institutionnels ;
- d'étudier la faisabilité d'une organisation touristique des Hauts de Saint-Denis (pays d'accueil, village de caractère, station touristique d'altitude...) ;
- de fournir un cadre d'action précis à l'animateur du Plan d'Aménagement des Hauts de Saint-Denis ;
- d'intégrer de façon optimale les possibilités d'emplois et d'activités des aménagements et actions proposées.

.../...

RAPPORT N° 96/3-09

Cette démarche d'étude, de proposition et de mise en oeuvre opérationnelle s'inscrit dans le cadre des principaux documents de contractualisation (Contrat de Plan Etat-Région) ; Document Unique de Programmation ; Programme d'Initiative Communautaire (REGIS II) et bénéficie à cet effet des concours publics prévus.

Suite à une consultation à lancer auprès de bureaux d'études locaux, la mission de conduire cette étude a été confiée au groupement Cabinet Détour et Stratégie Développement, pour un coût total de 240 900 F TTC pour une durée de 3,5 mois.

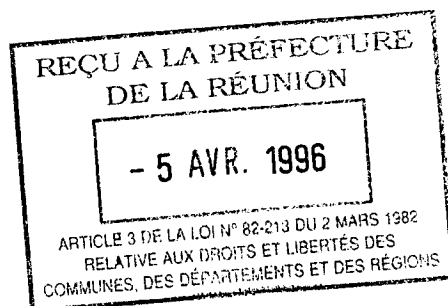
Je vous demande en conséquence :

- d'approuver le lancement de cette étude de schéma de mise en valeur touristique des Hauts de Saint-Denis,
- de m'autoriser à inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif pour l'exercice 1996 pour un montant de 240 900 F TTC.(Chapitre D. 906 . 900 132)
- de m'autoriser à solliciter les subventions correspondantes auprès respectivement de l'Etat, de la Région et de l'Europe (Régis II).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 96/3-09
au Conseil Municipal
en séance du vendredi 29 mars 1996

OBJET

**LANCEMENT D'UNE ETUDE SUR LE SCHEMA DE MISE
EN VALEUR TOURISTIQUE DES HAUTS DE SAINT-DENIS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 96/3-09 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Yasmina HATIA, 6ème Adjointe au Maire, présenté au nom des Commissions Développement Economique et Economie Alternative et Entreprise Municipale/Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le lancement de cette étude de schéma de mise en valeur touristique des Hauts de Saint-Denis.

ARTICLE 2

Autorise à inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif pour l'exercice 1996 pour un montant de 240 900 F TTC. (Chapitre D. 906 . 900 132)

ARTICLE 3

Autorise à solliciter les subventions correspondantes auprès respectivement de l'Etat, de la Région et de l'Europe (Régis II).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 04 AVR. 1996

